

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE 2025
(ARTICLE 138 DE L'AUSCGIE)

SOMMAIRE

- I.** Introduction
- II.** Situation de la société durant l'exercice écoulé
- III.** Perspectives 2026
- IV.** Performances des zones géographiques suivant référentiel IFRS
- V.** Gestion des risques
- VI.** Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du présent rapport
- VII.** Évolution de la situation de trésorerie et plan de financement
- VIII.** Renouvellement de la délégation d'augmentation de capital
- IX.** Conclusion

I. INTRODUCTION

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions de l'article 138 de l'AUSCGIE. La présente Assemblée étant convoquée en session mixte, le Conseil soumet également aux actionnaires le renouvellement de la délégation d'augmentation de capital (section VII).

II. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Environnement économique

L'environnement macroéconomique 2025 a été globalement favorable. La zone UEMOA a affiché une croissance robuste d'environ 6 %, avec une inflation maîtrisée et un secteur bancaire solide. La zone CEMAC a enregistré une croissance plus modérée (2–3 %), dans un contexte de dépendance aux secteurs extractifs et de vigilance prudentielle renforcée de la COBAC. La Guinée a progressé de 6,5–7 % portée par le secteur minier, et la Mauritanie a maintenu une croissance de 4 % avec une inflation contenue.

Réalisations du Groupe

Malgré un contexte incertain, Oragroup affiche en 2025 des résultats en nette amélioration. Le **total de bilan** s'établit à 4 014 milliards FCFA (+1,3 % vs 2024). Les **capitaux propres** progressent de 54 à 69 milliards FCFA (+26,8 %), reflétant le retour à la profitabilité et l'amélioration de la base de fonds propres. Le **Produit Net Bancaire** recule de 5 %, sous l'effet d'une stratégie de financement plus sélective et de la sortie progressive des refinancements Banque Centrale. La **marge nette d'intérêts** progresse de +6 %. Le **coût du risque** s'améliore significativement à 0,4 % des crédits bruts (contre 3,5 % en 2024). Le **résultat d'exploitation** se redresse de –44,8 à **+29,1 milliards FCFA**. Le **résultat net consolidé** redevient bénéficiaire à **+21,6 milliards FCFA** (contre –44,4 milliards FCFA en 2024), confirmant le retour à la profitabilité du Groupe.

III. PERSPECTIVES 2026

Les perspectives 2026 restent globalement favorables. Le Groupe maintiendra son orientation stratégique autour de trois axes : (i) amélioration durable de la qualité du portefeuille et renforcement du recouvrement ; (ii) renforcement des fonds propres par émission de titres subordonnés AT1 au niveau de la Holding et actions ciblées au niveau des filiales ; (iii) redressement prioritaire des entités en difficulté, notamment Orabank Côte d'Ivoire, Orabank Tchad et Orabank Mauritanie.

IV. PERFORMANCES DES ZONES GÉOGRAPHIQUES (RÉFÉRENTIEL IFRS)

Zone UEMOA — Premier contributeur avec un PNB de 128,8 milliards FCFA (67 % du consolidé), essentiellement porté par la Côte d'Ivoire. Le résultat net reste négatif (–11,1 Mds) en



raison d'un coût du risque concentré sur le Togo, le Sénégal et le Burkina Faso. Coefficient d'exploitation : 82,3 %.

Zone CEMAC — Le RBE progresse fortement, porté par une reprise de provisions au Tchad ; les dépôts progressent de 21 Mds FCFA. Le Gabon respecte l'ensemble des ratios prudentiels ; le Tchad est en infraction sur tous les ratios (fonds propres négatifs).

Guinée — Résultat net bénéficiaire à 10,2 Mds FCFA grâce à l'amélioration du coût du risque. Un seul ratio prudentiel non respecté (concentration des risques).

Mauritanie — Retour à la rentabilité à +4,9 Mds FCFA (vs -2,5 Mds en 2024) grâce à une cession de créances. L'activité opérationnelle reste déficitaire (RBE à -1,9 Mds). Infraction sur tous les ratios prudentiels malgré une augmentation de capital de 5 millions USD réalisée en début d'année.

V. GESTION DES RISQUES

Le Comité des Risques a tenu cinq (5) réunions ordinaires en 2025. Ses principales recommandations au Conseil ont porté sur : (i) la nécessité absolue de remédier à la situation de non-respect des ratios réglementaires persistante depuis le 31 décembre 2021 ; (ii) le renforcement des contrôles systématiques des transactions ; (iii) la tolérance zéro sur les fraudes et les redressements fiscaux récurrents ; (iv) la mise en œuvre effective de sanctions en cas de non-application des décisions du Conseil.

Sur proposition du Comité des Risques, le Conseil a approuvé en 2025 un ensemble de décisions structurantes : mise à jour du cadre d'appétence au risque et des limites annuelles, révision de la Politique de notation et du Plan Préventif de Redressement, relèvement des critères d'acceptation du risque de crédit, réduction des pouvoirs de crédit des entités en dégradation persistante, nomination d'un Directeur du Crédit du Groupe, mise à jour des outils IFRS 9 et du Plan de Continuité d'Activité. Pour 2026, les priorités porteront sur le déploiement du nouveau Manuel de Politique de Crédit et la finalisation du dispositif RCO de Moody's.

VI. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS CLÔTURE

Aucun événement important n'est à signaler depuis la date de clôture des comptes au 31 décembre 2025.

VII. ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE ET PLAN DE FINANCEMENT

La situation de trésorerie de la Holding demeure largement tributaire des remontées de dividendes et des levées de fonds. Les négociations avec certains partenaires ont été affectées par le non-respect des ratios prudentiels et par le processus de changement d'actionnariat en cours. La finalisation de l'augmentation de capital constitue un élément déterminant pour l'amélioration durable de la liquidité de la Holding.



VIII. RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Rappel et état d'utilisation de la délégation initiale

Par sa première résolution extraordinaire adoptée à l'unanimité lors de l'AGM du **15 octobre 2024**, les actionnaires ont délégué au Conseil leur compétence pour décider d'une augmentation de capital dans la limite d'un **plafond nominal de 160 milliards FCFA** pour une durée de 24 mois (article 567-1 AUSCGIE), avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette délégation **n'a pas été utilisée** à ce jour, en raison du désistement de Vista Group — qui s'était engagé à souscrire à la première tranche —, de la dégradation des conditions de marché qui a suivi, et de la décision du management d'affiner les paramètres de l'opération à la lumière du retour à la profitabilité en 2025.

Nécessité et conditions du renouvellement

La délégation venant à expiration le **14 octobre 2026**, son renouvellement est nécessaire pour préserver la capacité d'action juridique et opérationnelle du Conseil. Le besoin de renforcement des fonds propres demeure réel : le Tchad et la Mauritanie affichent des fonds propres négatifs et sont en infraction sur l'ensemble de leurs ratios. Le Conseil propose un renouvellement pour une nouvelle période de **24 mois à compter du 25 juin 2026** (jusqu'en juin 2028), aux mêmes conditions : plafond nominal de 160 milliards FCFA, maintien du droit préférentiel de souscription, faculté de subdélégation au Directeur Général. La présente délégation rend caduque toute délégation antérieure de même objet à hauteur des montants non utilisés. Le rapport spécial des Commissaires aux comptes a été établi et mis à disposition des actionnaires dans les formes légales.

IX. CONCLUSION

L'exercice 2025 marque un retour décisif à la performance pour ORAGROUP, après deux années de contre-performance. Le résultat net consolidé redevient bénéficiaire à +21,6 milliards FCFA, les capitaux propres progressent à 69 milliards FCFA et le coût du risque se normalise significativement. Ces résultats valident les actions de redressement engagées ; ils n'exonèrent pas le Groupe de la nécessité de poursuivre avec détermination sa stratégie de maîtrise du risque, de renforcement des fonds propres, de redressement des entités fragiles et d'harmonisation des performances entre les zones d'implantation.